

## LE BOUVERET Cycliste grièvement blessé



Un jeune cycliste valaisan a chuté lourdement au Bouveret avant de finir sa course dans le canal Stockalper. L'accident s'est produit dimanche soir vers 23 heures. La victime de l'accident circulait seul sur la route de la Plage en direction de la route de la Lanche au Bouveret, indique la police cantonale dans un communiqué. L'homme est sorti de la chaussée, a dévalé le talus et a fini sa course dans le canal Stockalper. Des témoins de la scène ont alors fait appel au 144 tout en lui portant assistance. Rapidement sur place, les secours – dont deux first responder – ont prodigué les premiers soins. Gravement blessé, ce Valaisan de 29 ans domicilié dans le Bas-Valais a été transféré au CHUV à Lausanne. Son pronostic vital est engagé. Une enquête a été ouverte par le Ministère public. **PAG**

## SAINT-GINGOLPH L'eau du Léman vire au vert



«Nous avons procédé à des prélèvements et les avons envoyés au canton pour analyse.» Secrétaire communal de la commune de Saint-Gingolph, Christian Richard confirme la nouvelle relaying sur les réseaux sociaux. L'eau du Léman a pris une peu ragoûtante coloration verte le long des côtes, «en tout cas entre Le Bouveret et la frontière française». Impossible en l'état de dire si ce sont des chrysophycées qui ont provoqué cette coloration. Ailleurs autour du Léman, des analyses ont en tout cas confirmé la présence de ces algues, non toxiques et qui ont pour principal désagrément la coloration de l'eau et une odeur de poisson. Et aucune interdiction de baignade n'a pour le moment été prononcée. Mais il est vrai que l'aspect pâteux et verdâtre de cette eau transfrontalière n'incite pas franchement à piquer une tête dans le Léman. Lire également page 28. **PAG**



Avec cette nouvelle plateforme, les personnes en situation de handicap disposent d'un outil plus performant pour trouver la bonne prestation. SACHA BITTEL/A

## Accès facilité aux institutions spécialisées

PAR PASCAL.GUOX@LENOUVELLISTE.CH

**HANDICAP** Un accès facilité à toute l'offre des institutions spécialisées! Avec le site [www.maplace.ch](http://www.maplace.ch), les Valaisans en situation de handicap, leurs familles et autres répondants légaux ont désormais à portée de clic toutes les informations utiles et actualisées visant à favoriser «leur autodétermination et leur liberté de choix». Cette nouvelle plateforme a été développée par l'association zurichoise des prestataires de services pour personnes en situation de handicap (INSOS Zurich). «En collaboration avec sept autres cantons, ce concept a été retravaillé et adapté pour répondre aux exigences d'une utilisation intercantonale», précise l'Etat du Valais dans un communiqué diffusé lundi. Avec un objectif: promouvoir l'autodétermination et la liberté de choix des personnes en situation de handicap en leur fournissant les informations nécessaires à l'exercice de leurs droits. Par son accessibilité, cette plateforme digitale constitue un

moyen simple pour les personnes en situation de handicap de trouver une offre correspondant à leurs besoins et de choisir, dans un catalogue complet, les prestations dont elles souhaiteraient bénéficier. «Les places sont réparties par type de handicap (cognitif, psychique, physique, etc.) et selon le type de prestation (logement, centre de jour, atelier, soutien socio-éducatif à domicile et intégration professionnelle en entreprise).»

### Mise à jour régulière

Le type d'hébergement, le champ d'activité, leur localisation géographique, tout comme les places vacantes sont précisés de manière encore plus fine. «Afin de garantir son accessibilité et en complément du français et de l'allemand, le site est également disponible en langage simplifié ainsi qu'en langue des signes française et alémanique.» Les institutions spécialisées mettent régulièrement à jour les places

disponibles. Après l'acceptation par le Parlement cantonal de la nouvelle loi sur le droit et l'intégration des personnes en situation de handicap (LDIPH), ce nouvel outil renforce les conditions-cadres nécessaires à l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

### Large diversité de l'offre

«La participation du canton à cette plateforme met en lumière la diversité de l'offre de prestations sur le territoire valaisan», se réjouit Mathias Reynard, le chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. Cet instrument s'ajoute aux prestations de soutien gratuites, offertes notamment par Emera Conseil social qui reste responsable de l'évaluation des demandes de placement et poursuit ses prestations d'accompagnement pour la coconstruction d'un projet de vie et la recherche de prestations adaptées.

## VINS

### Des Valaisans ont été primés au Prix suisse de l'œnotourisme

Le gagnant du Prix suisse de l'œnotourisme 2021 est le Wine & Boat de Léman Dégustation. L'enseigne genevoise a été plébiscitée par un jury présidé depuis cette année par Robert Cramer, le président de Swiss Wine Promotion SA qui a remplacé Yves Paquier, la cheville ouvrière du concours depuis la première édition et malheureusement décédé en 2020. Le jury professionnel ainsi que le jury grand public ont également désigné plusieurs autres lauréats parmi les 43 dossiers en lice représentant les cantons de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Saint-Gall, d'Argovie, du Tessin et de Genève. Si le grand gagnant de cette 4e édition organisée pour la pre-

mière fois au château d'Aigle est donc genevois, les Valaisans ont tout de même réussi à tirer leur épingle du jeu en raflant trois distinctions. Destination Mont d'Or a ainsi remporté la catégorie Architecture et paysage, Slow Food Travel le prix environnement/développement, alors que le prix Services/Organisation vient couronner le travail d'Adrian & Diego Mathier - Nouveau Salquenen. Enfin, pour compléter ce tir groupé valaisan, un prix d'honneur a également été décerné à Colline de Daval. La 5e édition de ce Prix et Rencontres suisses de l'œnotourisme est d'ores et déjà programmée au vendredi 2 septembre 2022. Elle aura encore pour cadre le château d'Aigle,

mais sous la dénomination Best of Wine Tourism et Rencontres suisses de l'œnotourisme, désormais appellations officielles de cet événement. **PAG**

## COUDE DU RHÔNE

### Le projet Agglo est présenté à la population

Nouvelle étape pour le projet Agglo Coude du Rhône, porté par les communes de Fully, Martigny et Martigny-Combe. Désormais finalisé, il sera présenté à la population dans le cadre d'une soirée d'information le lundi 13 septembre, à 19 heures, à la salle communale de Martigny, annonce le coordinateur du projet Romain Fournier, spécialiste mobilité auprès d'Antenne Région Valais Romand: «Il s'agit de la dernière étape de consultation populaire avant son dépôt auprès de la Confédération.» En mars dernier, une première information à la population des communes concernées avait été effectuée via une consultation en ligne. A la suite de ces retours, le projet a été consolidé et validé par le comité de pilotage intercommunal.

### 140 commentaires

«Ces échanges avec la population sont essentiels. Ils nous permettent d'avancer dans le bon sens et de corriger certaines mesures proposées. Nous avons ainsi enregistré 140 commentaires, surtout dans le domaine de la mobilité douce. Certains ont été directement intégrés dans le projet alors que d'autres, plus détaillés, serviront dans une phase ultérieure, lors de la mise en œuvre du projet», précise le coordinateur. Au lendemain de la soirée d'information du 13 septembre, le projet sera signé par les présidentes des trois communes, puis déposé auprès de la Confédération pour examen. «En cas de retour positif d'ici 2023, la région pourra compter sur un soutien financier important afin de mettre en œuvre les mesures proposées», conclut le préfet du district de Martigny Bernard Monnet, président du comité de pilotage. **OR**

## L'HOMME DU JOUR

### Matthieu Jacquemet

Professeur de mathématiques à la Haute école d'ingénierie de la HES-50 Valais-Wallis, Matthieu Jacquemet est le lauréat du Credit Suisse Award for Best Teaching 2021. Un prix de 10 000 francs venu récompenser «une créativité hors norme lors de la phase d'implémentation de l'enseignement à distance durant la crise sanitaire». Lors de la remise des prix le 1er septembre, le jury du Credit Suisse Award for Best Teaching de la HES-50 Valais-Wallis n'a pas tari d'éloges sur «les compétences, l'adaptabilité et la créativité» du professeur Matthieu Jacquemet, qui enseigne à 25 étudiants le cours de mathématiques de première année pour la filière Technologies du vivant. Il s'agit d'un cours exigeant, obligatoire, traditionnellement perçu comme difficile, notamment en raison de son importante charge horaire avec dix périodes par semaine.

### Minichallenges pour stimuler les élèves

«Ce professeur a élargi son portefeuille de prestations pédagogiques de manière exceptionnelle, pour amener un rythme varié et motivant afin de faciliter aux élèves l'assimilation du contenu du



cours et avoir un sentiment d'une «vie en classe virtuelle» aussi proche que possible des conditions habituelles», ont ainsi salué les membres d'un jury présidé par Bruno Montani, directeur de la Haute école de gestion. Matthieu Jacquemet a par exemple organisé de petites activités sociales de dix minutes entre les cours, réalisés des minichallenges pour stimuler les élèves et créé des interactions extra-académiques. Il a également fait preuve d'une grande curiosité envers les nouveaux outils numériques, apportant une expérience d'apprentissage active, ludique et captivante en classe virtuelle-réelle. **PAG**

PUBLICITÉ



**DIVIIMMO**  
AGENCE IMMOBILIERE

vosre agence immobilière spécialisée en valais

Expérience & fiabilité :  
l'évidence pour votre  
coup de cœur immobilier !

Suzanne Gini, directrice